

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

2018-01-08

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 8 janvier 2018 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Liane Breton, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 décembre et 21 décembre 2017
4. Suites des procès-verbaux du 4 décembre et 21 décembre 2017
5. Période de questions des citoyens et visiteurs
6. Adoption du règlement n° 2017-15 relatif au zonage
7. Adoption du règlement n° 2017-16 relatif aux compteurs d'eau
8. Adoption du budget de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi
9. Adoption du budget de la Régie incendie de l'Est
10. Résolution fonds réservés 2018 vidange de fosses septiques
11. Adhésion de Barnston-Ouest et Stanstead-Est à la Régie incendie de l'Est
12. Prolongement de contrat de la direction générale
13. Système d'appels automatisés SOMUM
14. Adoption des comptes à payer
15. Correspondance
16. Divers
17. Deuxième période de questions
18. Clôture de la séance

18-01-08.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h ... et déclare la séance ouverte.

18-01-08.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.03

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 21 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux du 4 et 21 décembre 2017 soit adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.04

SUITES AUX PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 21 DÉCEMBRE 2017

18-01-08.05

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

18-01-08.06

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2017-15 RELATIF AU ZONAGE

IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité adopte le règlement n° 2017-15 relatif au zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.07

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2017-16 RELATIF AUX COMPTEURS D'EAU

IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité adopte le règlement n° 2017-16 relatif aux compteurs d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.08

ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 603 du *Code municipal*, chaque municipalité membre d'une Régie intermunicipale doit adopter, par résolution, le budget de ladite Régie;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Hatley est membre de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi (RIPRM);

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a préparé un budget de 162 219 \$ pour l'année 2018;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley adopte le budget présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi, budget au montant de 162 219 \$ représentant une quote-part municipale pour le Canton de Hatley de 23 324 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.09

ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est présente un budget équilibré de l'ordre 1 305 632,03 \$;

ATTENDU QUE la quote-part de la municipalité sera de 109 261,11 \$;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU d'adopter le budget de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR CANTON DE HATLEY

18-01-08.10

RÉSOLUTION FONDS RÉSERVÉS VIDANGE DES FOSSES

ATTENDU QUE la vidange des fosses septiques se fait au deux (2) ans;

ATTENDU QUE la tarification est annuelle;

ATTENDU QU'il y a lieu de réserver la partie du revenu de la vidange 2017 pour les états des résultats 2018;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley accepte de réserver la partie du revenu de la vidange 2017 au montant de 58 000 \$ pour les états des résultats 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.11

ADHÉSION DES MUNICIPALITÉS DE BARNSTON-OUEST ET STANSTEAD EST À LA RÉGIE INCENDIE DE L'EST

ATTENDU qu'une entente intermunicipale existe entre les HUIT (8) municipalités du secteur Est du Lac Memphrémagog;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Hatley a adhéré à cette entente en 2017 ;

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale prévoit les dispositions pour l'adhésion de toute autre municipalité et qu'une de ces dispositions nécessite le consentement unanime des municipalités faisant déjà partie de l'entente;

ATTENDU QUE les municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est ont fait parvenir une résolution à la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est indiquant leur intention de se joindre à cette entente intermunicipale;

ATTENDU QUE la Régie incendie de l'Est demande aux municipalités faisant partie de l'entente de consentir à l'adhésion des municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley consent à l'adhésion des municipalités de Barnston-Ouest et Stanstead-Est à l'entente intermunicipale concernant la prévention et la protection incendie et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie incendie de l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.12

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

NOS CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201701219 à 20170.....	\$

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 9 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR
CANTON DE HATLEY**

18-01-08.13

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS SOMUM

ATTENDU la responsabilité municipale d'avoir un plan de sécurité civile;

ATTENDU QU' un plan de sécurité civile opérationnel requiert un système rapide et efficace pour joindre les résidents en cas d'urgence;

ATTENDU QU' un système d'appels automatisés peut aussi être un outil valable pour transmettre une information importante mais non urgente;

ATTENDU l'offre de service de Somum Solutions;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR**

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de Somum Solutions au montant de 3534,60\$ avant taxes incluant le frais récurrent annuel de 722,85 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-01-08.14

CORRESPONDANCE

Recycle Québec / Régie de compensation pour la récupération 51 515 \$ pour l'année 2017

18-01-08.15

DIVERS

18-01-08.16

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18-01-08.17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, propose la clôture de la séance àh

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Liane Breton
Directrice générale